

VILLE DE NOUMEA

POLE VIE LOCALE

DIRECTION DE LA VIE
CITOYENNE, EDUCATIVE ET
SPORTIVE

Service Municipal des Sports

SK/VP

N° 2017/739

881
P

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations à caractère sportif pour l'année 2017

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

La Ville de Nouméa, dans le cadre de sa politique sportive au profit de tous, a la volonté de soutenir les initiatives des associations et, est favorable au développement d'un partenariat avec tous les acteurs sportifs notamment pour favoriser l'intégration sociale des jeunes.

Elle dédie chaque année un budget de subvention sportive qui, pour l'année 2017, s'élève à 22 millions F/CFP dont 6,81 millions F/CFP pour l'opération club omnisports.

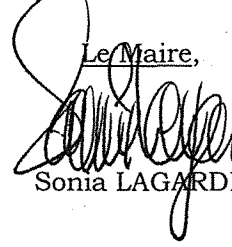
Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées par différents groupements et associations dont les activités participent activement à la vie de la cité, et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement.

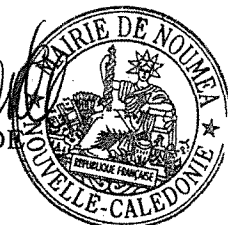
En effet, celles-ci respectent les critères d'attribution d'une aide financière définis par la Ville et rentrent dans le champ de ses compétences, à savoir le soutien aux manifestations sportives locales, régionales ou internationales se déroulant sur la commune ainsi que l'aide au fonctionnement des associations sportives au bénéfice de l'accueil des publics scolaires du 1^{er} degré.

La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions aux associations et groupements correspondants.

Nouméa, le 19 octobre 2017

Le Maire,

Sonia LAGARDE



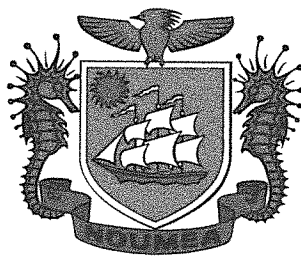
DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SPORTIF RETENUES

Budget prévisionnel 2017 : 22.000.000 F
 Lot 0 : 8.800.000 F
 Lot 1 : 1.000.000 F
 Lot 2 : 1.150.000 F
 Lot 3 : 600.000 F
 Lot 4 : 784.000 F

Disponible budget Sports : 9.666.000 F
 Proposition d'attribution : 856.000 F
 Réservés dans le cadre de l'opération Clubs
 Omnisports : 6.810.000 F
 Réservé dans le cadre d'un appel à projet : 2.000.000 F
 Disponible après proposition : 0 F

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2017	MONTANT PERCU EN 2016	MONTANT SOLLICITÉ	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE Présidente Yolande VERLAGUET	1999	Aide financière pour le développement d'activités sportives scolaires au sein des 15 établissements de la commune en 2017	L'association n'a pas fourni les éléments	233 000 F	233 000 F	L'association n'a pas fourni les éléments	Avis favorable, aide de la Ville en faveur des jeunes pour l'accueil de classes élémentaires et maternelles durant toute l'année.	207 000 F
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE N°1 Président Philippe GUAENERE		Aide financière pour le développement d'activités sportives scolaires au sein des 8 établissements de la commune en 2017	940 677 F	233 0000 F	233 000 F	Province Sud : 500 000 F Mairie de Dumbéa : 250 000 F	Avis favorable, aide de la Ville en faveur des jeunes pour l'accueil de classes élémentaires et maternelles durant toute l'année.	109 000 F
LIGUE DE RUGBY DE NOUVELLE-CALÉDONIE Président Marc BARRÉ	1964	Aide financière pour l'organisation du 14ème tournoi jeune de la ligue de rugby les 14 et 15 juillet 2017 au Stade Numa DALY. (présence de joueurs et joueuses d'Australie, Nouvelle-Zélande, Wallis et Futuna et Fidji)	8 275 000 F	200 000 F	400 000 F	Mairie du Mt-Dore : 100 000 F Mairie de Dumbéa : 100 000 F Mairie de Païta : 100 000 F Mairie de Koné : 100 000 F P.Sud : 500 000 F P.Nord : 300 000 F P.Îles : 300 000 F Gouv NC : 800 000 F	Avis favorable, manifestation sportive régionale se déroulant sur la commune.	150 000 F

LIBELLÉ	ANNEE DE CREATION	OBJET	MONTANT TOTAL DU PROJET 2017	MONTANT PERCU EN 2016	MONTANT SOLLICITE	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ECOLE CALÉDONIENNE DE VÉLO Présidente Patricia MOUTRY	2014	Aide financière pour l'organisation de la 2ème édition de la Coupe de Noël des Écoles de Cyclisme le 03 décembre 2017 au niveau de la rue A.Rolly	277 000 F	100 000 F	80 000 F	P.Sud : 60 000 F CNDS : 60 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F
		Aide financière pour l'organisation de "l'Omnium de l'ECV" le 03 septembre 2017 au niveau du "terrain Lagarde"	277 000 F	0 F	80 000 F	CNDS : 100 000 F		
ASSOCIATION HIPPIQUE LA GOURMETTE Président Bruno D'ARCANGELO	1973	Aide financière pour l'organisation de deux compétition hippiques les 29 et 30 juillet ainsi que les 05 et 06 août 2017 au Poney Club de Nouméa	263 636 F	0 F	200 000 F	CNDS : 150 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	100 000 F
		Aide financière pour l'organisation des MASTERS les 03, 04 et 05 novembre 2017 à la GOURMETTE	131 800 F	100 000 F			Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	95 000 F
CLUB OLYMPIQUE DE NOUMEA – SECTION SQUASH Président Laurent VENDÉE	1985	Aide financière pour l'organisation du tournoi international de Squash du 31 juillet au 05 août 2017 au Complexe Sportif de l'Olympique	3 235 107 F	0 F	100 000 F	Gouv NC : 150 000 F P.Sud : 150 000 F	Avis favorable, manifestation sportive se déroulant sur la commune de Nouméa.	95 000 F
TOTAUX			13 150 920 F	866 000 F	1 326 000 F	-		856 000 F



VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'an deux mil dix-sept, le mardi 14 novembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION
30.10.2017

DATE D'AFFICHAGE
07.11.2017

Mme Sonia LAGARDE
M. Jean-Pierre DELRIEU
Mme Kareen CORNAILLE
Mme Chantal BOUYE
M. Daniel LEROUX
Mme Diane BUI-DUYET
Mme Françoise SUVE
M. Dominique SIMONET
Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Patricia VAN RYSWYCK
M. Nicolas VIGNOLES
Mme Marie-Noëlle LOPEZ
M. Tristan DERYCKE
Mme Martine LAGNEAU
Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Pierre FAIRBANK
Mme Valérie LAROQUE
M. Mathieu OUANEMA
M. Alexandre MACHFUL
Mme Janine BAJON
M. Kalisito MUSUMUSU

Mme Christine BELLET
M. Henri OUILLEMON
M. Patrick SENS
M. Christophe DELESSERT
Mme Charlene SOERIP
M. Marc DESCHAMPS
Mme Liliane CONDOUMY
M. André WAMO
M. Gaël YANNO
Mme Isabelle LAFLEUR
M. Philippe BLAISE
Mme Isabelle CHAMPMOREAU
Mme Sonia BACKES
M. Jean-Claude BRIAULT
Mme Félicia BALLANGER
M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Francine BEYNEY
M. Charles ERIC
Mme Dominique KORFANTY
M. Angélo PITO
Mme Dina REY

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de
conseillers en exercice : 53

Nombre de présents : 42
Nombre de votants : 51
(9 procurations)

M. Marc MANSEL
M. Marc ZEISEL
Mme Sabine KAGY
M. Christophe OBLED
Mme Karine DESTOURS
Mme Germaine NEWEDOU

M. Christophe CHEVILLON
Mme Laurène CASSAGNE
Mme Jinezi Annie QAEZE
M. Gilles UKEIWE
Mme Marie-Jo BARBIER-PONTONI

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2017/88
attribuant des subventions à divers groupements et associations
à caractère sportif pour l'année 2017

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **14 NOV. 2017**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/198 du 14 mars 2017 relative au budget principal primitif 2017 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2017/739 du 19 octobre 2017,

La Commission de la Jeunesse et des Sports entendue en séance du 26 octobre 2017,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 856.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux groupements et associations sportives suivants :

FONCTION 4 – SPORT ET JEUNESSE

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	207 000 F
- Aide financière pour le développement d'activités sportives scolaires au sein des 15 établissements de la commune en 2017 que compte l'USEP 3 (mis en sommeil en 2017).	
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE N° 1	109 000 F
- Aide financière pour le développement d'activités sportives scolaires au sein des 8 établissements de la commune en 2017.	
LIGUE DE RUGBY DE NOUVELLE-CALÉDONIE	150 000 F
- Aide financière pour l'organisation du 14ème tournoi jeune de la ligue de rugby les 14 et 15 juillet 2017 au Stade Numa DALY (présence de joueurs et joueuses d'Australie, Nouvelle-Zélande, Wallis et Futuna et Fidji).	
ECOLE CALEDONIENNE DE VÉLO	100 000 F
- Aide financière pour l'organisation de la 2ème édition de la Coupe de Noël des Écoles de Cyclisme le 3 décembre 2017 au niveau de la rue A. Rolly. - Aide financière pour l'organisation de "l'Omnium de l'ECV" le 3 septembre 2017 au niveau du "terrain Lagarde".	

ASSOCIATION HIPPIQUE LA GOURMETTE	100 000 F
Aide financière pour l'organisation de deux compétitions hippiques les 29 et 30 juillet ainsi que les 5 et 6 août 2017 au Poney Club de Nouméa.	
Aide financière pour l'organisation des MASTERS les 3, 4 et 5 novembre 2017 à la GOURMETTE	95 000 F
CLUB OLYMPIQUE DE NOUMEA - SECTION SQUASH	95 000 F
Aide financière pour l'organisation du tournoi international de Squash du 31 juillet au 5 août 2017 au Complexe Sportif de l'Olympique	

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **14 NOV. 2017**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **15 NOV. 2017**

Le Maire,

Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.V.C.E.S. (S.M.S.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **16 NOV. 2017**
au Commissaire Délégué
~~et notifié le~~
et ~~le~~ publié le **17 NOV. 2017**
est exécutoire de plein droit.

Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

16 NOV. 2017

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ